



École Primaire Publique de Saint-Jean les Deux Jumeaux

Compte-rendu du premier Conseil d'École du vendredi 6 novembre 2020

Étaient présents :

- M. Olivier Roy, Directeur & Président du Conseil d'École
- M. François Le Guinio, Enseignant Élémentaire, en charge de la Coop
- Mme. Aurélia King, Enseignante Maternelle
- Mme. Laurence Miffre-Peretti, Maire
- M. Christophe Ribeiro, membre de la Commission École de la Mairie
- M. Franck Lanore : Représentant des Parents d'élèves
- Mme. Ingrid Splingart : Représentante des Parents d'élèves

Étaient présents en visioconférence :

- Mme. Céline Hayoz : Représentante des Parents d'élèves
- Mme. Aurélie Lesueur : Représentante des Parents d'élèves

Absents excusés :

- M. Franck Mouilhac, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme. Marie-Laure Untereiner, Enseignante Élémentaire
- Mme. Laura Watteeuw, Enseignante Maternelle
- Mme. Charlotte Lecomte, Enseignante Élémentaire

Secrétaire de séance :

- Olivier Roy

Le Conseil d'École a débuté à 18h00.

1 Effectifs 2020-2021 / Prévisionnel 2021-2022

L'effectif actuel est de 113 élèves, se composant comme suit :

- PS : 12
- MS : 13
- GS : 15
- Total maternelle : 40 élèves**
- CP : 16
- CE1 : 13
- CE2 : 13
- CM1 : 18
- CM2 : 13

Total élémentaire : 73 élèves

Total général de 113 élèves

Une première prévision de l'effectif 2021-2022 donne les chiffres suivants :

Nouvelles PS : 12

Soit un total en maternelle de : 36

Un total en élémentaire de : 75

Total général prévisionnel de 111 élèves

2 Résultat des élections des Représentants de Parents d'Élèves au Conseil d'École

Nombre d'inscrits : 173

Nombre de votants : 108

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 47

Nombre de suffrages exprimés en faveur de la liste unique : 61

Taux de participation : 62,43 %

3 Covid-19

3.1 Nouveau Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire déjà en place n'a pas été réellement modifié :

- Port du masque adultes et élèves à partir du CP (Les élèves de maternelle ne sont pas concernés)
- Lavages de mains fréquents (environ 6 fois par jour)

Remarque des Parents d'élèves : nous ne souhaitons pas l'utilisation du gel hydroalcoolique pour les élèves, comme cela semble être fait dans certaines classes.

Réponse de l'Équipe Éducative : il est vrai que, compte tenu du fait que les points d'eau sont au nombre de un, voire deux par classe, le lavage des mains à l'eau et au savon à la fréquence demandée et sa surveillance sont complexes et chronophages. Cependant, nous allons étudier une organisation qui le permettra.

- Récréations décalées maternelle et élémentaire
- Nettoyage de tous les locaux a minima une fois par jour
- jeux de cour des cycles 2 et 3 interdits (plus de ballon par exemple)
- jeux de cour maternelle maintenus

Remarque des Parents d'élèves : nous constatons qu'il y a beaucoup de parents d'élèves

à la sortie de 16h30 devant la grille. Cela va à l'encontre du respect des gestes barrières et du niveau Vigipirate. Est-il possible de faire une sortie en horaires décalés ?

Réponse de l'Équipe Éducative : Oui, c'est exact, cette sortie décalée va être étudiée et rapidement mise en place. (**Note au 14/11/2020 :** la sortie décalée est en test à compter du lundi 16 novembre, les maternelles sortiront à 16h20, et les élémentaires à 16h30, un bilan sera effectué au bout de deux semaines, et la mesure sera éventuellement adaptée).

3.2 Préparation au travail à distance / **TouteMonAnnée.com**

Olivier ROY insiste sur l'utilisation de **TouteMonAnnée.com** par l'ensemble des parents, afin d'être informés des plus rapidement, et également de se préparer à d'éventuelles mesures sanitaires plus strictes. Pour l'instant, seule la classe de Mme. Watteeuw ne l'utilise pas, pour un problème technique en cours de résolution.

L'Équipe Éducative tient à remercier les parents du fait qu'ils se sont pour la plupart approprié ce nouvel outil, utilisable à la fois sur smartphone, tablette et ordinateur.

4 **Mairie**

4.1 Investissements :

- Installation d'une sonnette extérieure avec retour son en face du bureau de direction, afin que cela soit audible des classes de CM1-CM2 et CP-CM1

Réponse de la Mairie : C'était juste un problème de piles, et c'est réglé.

- Voir à jumeler les sonneries d'alarme incendie (le déclenchement d'une alarme devrait impliquer automatiquement le déclenchement de toutes les autres, ce qui n'est pas le cas à ce jour) / Voir le compte-rendu de l'exercice incendie

Réponse de la Mairie : En cours d'étude

- Rideaux occultants partout où nécessaire afin de respecter les recommandations du PPMS

Réponse de la Mairie : En cours d'étude. Des films occultants permettant de laisser passer la lumière, de voir ce qu'il se passe depuis l'intérieur de la classe vers l'extérieur, mais non l'inverse, sont envisagés. Ces films ne seraient pas installés sur toute la hauteur des fenêtres.

- Transformer le « petit préau » entre les salles de classe de M. Roy et de Mme. King en salle des maîtres

Réponse de la Mairie : C'est acté, mais c'est un investissement lourd, qui ne pourra sans doute pas se faire pour la rentrée 2021-2022.

- Mise en place d'un cabanon extérieur afin d'y entreposer les jeux de cour et matériel de sport

Réponse de la Mairie : Va de paire avec la demande d'investissement pour l'aménagement du petit préau

- Vidéo-projecteurs dans les salles de classe de CM1-CM2, CE1-CE2, maternelles et salle de motricité.

Réponse de la Mairie : C'est acté mais les classes à équiper devront être prioritaires. Il conviendra cependant de faire attention au type de matériel afin de garantir une simplicité d'utilisation adaptée à tous les Professeurs des écoles.

- Changer tous les éclairages néons et trouver des éclairages au minimum agressifs pour les yeux

Réponse de la Mairie : A étudier.

- Wifi dans l'ensemble des salles de classes, avec possibilité de coupure lorsque non utilisé, comme préconisé

Réponse de la Mairie : La box internet pour l'école a été commandée. (Note au 14/11/2020 : la box a été réceptionnée, et il reste à la mettre en fonction).

4.2 Travaux :

- Classe de Madame King :

Renforcer les étagères déjà présentes

Réponse de la Mairie : Reste à faire

Installer des étagères entre les deux fenêtres qui donnent sur la cour (à gauche du bureau)

1ère étagère : 180cm de hauteur, 200cm de longueur et 30cm de profondeur

2nde étagère : idem et 40cm au-dessus de la première

Réponse de la Mairie : Réalisé depuis la rédaction de l'ordre du jour

Les deux étagères doivent être fermées sur les côtés

Réponse de la Mairie : Reste à faire

Vérifier la lumière sanitaires, le dévidoir à essuie-tout

Réponse de la Mairie : Réalisé depuis la rédaction de l'ordre du jour

le crochet derrière la porte des toilettes

Réponse de la Mairie : Reste à faire

Combler le jour tout en bas de la porte de secours (mauvaises odeurs provenant du hall du logement). Madame King précise qu'elle a acheté des boudins de porte.

Réponse de la Mairie : A vérifier

- Classe de Madame Untereiner : n'arrive pas à faire fonctionner le son du TNI (Tableau interactif)

Réponse de la Mairie : Reste à faire

- Nous souhaitons pouvoir égayer un peu la cour, en faisant réaliser une fresque par les élèves de maternelle. Pour cela, nous souhaitons savoir s'il est possible d'apposer un panneau en bois spécial extérieur sur le mur du fonds de la petite cour et son mur perpendiculaire (à côté de la salle de motricité, nouveaux bâtiments, les deux murs en parpaings).

Réponse de la Mairie : Il serait préférable d'appliquer sur le mur un enduit qui pourrait être peint par les élèves ensuite.

Dans le même ordre d'idée, serait-il possible de faire peindre par les plus grands les poteaux du préau ?

Réponse de la Mairie : ces poteaux sont en bois massif, nous souhaitons qu'ils restent ainsi.

- Nettoyage des couvercles des poubelles de matériel de gym, et nettoyage du sol, dans le « petit préau » entre les salles de classe de M. Roy et de Mme. King.

Réponse de la Mairie : Reste à faire

(**Note au 14/11/2020** : la Mairie va réaliser un récapitulatif des travaux et investissements demandés, qui sera soumis au Conseil des Maîtres afin de définir les priorités).

4.3 Stationnement aux heures d'entrée et sortie devant l'École

Madame le Maire a pris un arrêté d'interdiction de stationner rue des Vallées.

Remarque des Parents d'élèves : nous constatons que cet arrêté n'est pas beaucoup respecté. D'autre part, certains parents ne sont pas porteurs du masque aux abords de l'école.

Réponse de la Mairie : la gendarmerie a été informée de cet arrêté et patrouille régulièrement afin de vérifier sa bonne application. Madame le Maire va rencontrer à ce sujet un représentant des Forces de l'ordre. Cependant, elle insiste sur le fait qu'il s'agit essentiellement de sensibiliser à la responsabilité de chacun. Concernant les membres de l'Equipe Educative de l'Ecole, un stationnement est toléré dans la rue des Vallées, devant les jardins, en veillant à ce qu'aucun véhicule déborde sur une sortie de garage.

M. Ribeiro soumet l'idée de mettre des plots encadrant les sorties de véhicules dans la rue de Vallées. A étudier.

Remarque des Parents d'élèves : peut-être en faisant passer le message par les enfants, l'impact sera plus grand.

Réponse de l'Équipe Éducative : Oui, pourquoi pas, cela pourrait être intégré dans un séance d'Éducation Morale et Civique pour les cycles 2 et 3.

4.4 Possibilité d'avoir un représentant des Parents d'élèves à la commission des menus

Remarque des Parents d'élèves : certains parents se plaignent qu'il n'y aurait pas suffisamment de légumes et trop de protéines animales.

Réponse de la Mairie : nous allons demander à API Restauration de venir une fois par trimestre voir les Représentants de Parents d'élèves, en commençant courant décembre, afin que API vienne expliquer comment les repas sont conçus, avec ou sans diététicien.

4.5 Le Nom de l'École

Il est acté par l'ensemble des membres présents le souhait de donner un nom à notre école.

4.5.1 Modalité de choix

En ce qui concerne l'école, les enseignants vont proposer en classe quelque thèmes de personnages (Scientifiques, historiques, sportifs, écrivains, etc.), desquels émergeront des noms. Ces noms seront soumis à un vote, et les deux ou trois qui retiendront le plus de suffrages seront proposés en Mairie.

En ce qui concerne la Mairie, il est rappelé que le choix et l'attribution d'un nom à l'École est du ressort du Conseil Municipal. Une démarche de réflexion et de proposition va donc être également engagée par les élus, avec ou sans participation des administrés.

4.5.2 Modalité et planning prévisionnel d'adoption

A l'idéal, la nouvelle dénomination de l'École sera effective pour la rentrée scolaire 2021-2022, dans la mesure où le choix final sera décidé, et où l'ensemble des démarches administratives peut être réalisé dans ce délai.

4.6 Formation de l'ATSEM Mme. Audrey Favier

Formation suspendue pour le moment. Peut-être en distanciel. Il n'y a donc pas d'absence programmée pour cette raison pour Audrey.

5 Sécurité

5.1 Bilan exercice incendie

Réalisé le 29 septembre. Voir fiche bilan.

Remarque des Parents d'élèves : Y-a-t-il eu un changement de catégorie des bâtiments nécessitant la visite des pompiers ? La présence de l'usine RECTICEL à Trilport, ne fait-elle pas entrer la zone de l'école dans la catégorie des risques chimiques ?

Réponse de l'Équipe Éducative : Monsieur Roy va se renseigner sur ces deux points.

5.2 Révision du PPMS Confinement et Intrusion

Les PPMS et PPMS-A ont été révisés début octobre et envoyés à l'Inspection de l'Education Nationale et à la Mairie.

Ce qui semblait poser le plus de problème était l'ouverture du portillon de la garderie le matin de bonne heure et jusqu'au soir. Le portillon restait ouvert. Ce problème est réglé, par appel téléphonique afin que l'agent puisse venir ouvrir, en attendant l'installation d'une sonnette.

Il est précisé qu'à ce jour, l'alerte est donnée par la voix, et qu'il n'existe pas de système de communication efficace entre les enseignants et/ou la périscolaire. L'amélioration de ces deux points, non satisfaisants, sont à l'étude conjointement entre la Direction de l'École et la Mairie.

Un exercice PPMS, dont les modalités et le scénario seront précisées par l'Académie devrait être réalisé avant les prochains congés scolaires.

Remarque des Parents d'élèves : Il conviendrait d'associer la périscolaire au PPMS et PPMS-A de l'école, ainsi qu'aux exercices de simulation.

Réponse conjointe de l'Équipe Éducative et de la Mairie : Oui, cette possibilité, voire nécessité, est à l'étude.

6 OCCE / Coopérative scolaire

Le solde de la Coopérative scolaire est au 6 novembre 2020 de **7378,04 €**. L'ensemble de l'Équipe Éducative remercie la générosité des parents qui a permis en début d'année d'obtenir au titre des dons la somme de 1156,50 €. Elle remercie également la Mairie pour les subventions accordées. Il convient de déduire du solde de 7378,04 € la cotisation OCCE (302,56 €), et la facture du photographe 2019-2020, (environ 1700,- €). A l'heure de ce Conseil d'École, cette facture ne nous était toujours pas parvenue malgré nos nombreuses relances.

7 Règlement intérieur de l'École

Le projet de Règlement Intérieur de l'École a été présenté en amont à la Mairie et aux Représentants de Parents d'élèves. Il reprend les textes de la Circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014 (BO n°28 du 10 juillet 2014), de la Loi n°2019-796 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, et des dispositions du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de Seine-et-Marne, en application du Code de l'éducation.

Ce règlement type permet d'insérer des éléments spécifiques à l'école et décidés en Conseil des Maîtres, puis proposés au Conseil d'École pour discussion et adoption.

Les éléments spécifiques à l'École et faisant consensus sont les suivants :

- Horaires de l'école (Il s'agit des horaires habituels de l'école. Les circonstances, Vigipirate, crise sanitaire, permettant au Conseil des Maîtres sur proposition du Directeur d'École de les aménager si nécessaire).
- Vigilance particulière de l'Équipe Éducative concernant tout acte pouvant faire penser à du harcèlement physique ou moral.
- Liste de matériels ou objets interdits pour les élèves.
- Modalités des entretiens parents-enseignants.

Il reste un paragraphe à modifier avant adoption définitive, concernant la récupération des élèves avec retard du représentant légal, en sortie d'école *.

En conséquence, Le projet définitif de Règlement Intérieur sera renvoyé après modification à la Mairie et aux Représentants de Parents d'élèves, pour approbation et adoption définitive. Il sera ensuite mis à la disponibilité des parents sur le site internet de l'école, et en version papier pour signature de l'élève, des deux parents ou représentants légaux, de l'enseignant(e) et du Directeur. Sera également remis à cette occasion le texte de la charte de la laïcité à l'école. Ce texte sera lu et expliqué en classe aux élèves de Cycle 3.

*** Après modifications, et renvoi du projet de Règlement Intérieur aux Représentants de Parents d'élèves en date du 17 novembre 2020, celui-ci est approuvé par le Conseil d'École.**

8 Piscine, planning accompagnement des parents

Les sorties piscine pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 ont repris tous les vendredis après-midi. Le contenu des séances aura pour vocation à amener les élèves vers l'Attestation de Savoir Nager de fin de CM2. Une attestation sera également délivrée aux CE1 et CE2 en fonction des progrès réalisés.

Le planning d'accompagnement des mamans pour la piscine est complet jusqu'aux prochains congés scolaires. Il reste quelques dates à pourvoir pour janvier, et surtout sur février-mars 2021.

9 Planning Bibliothèque

Le planning bibliothèque peut bien entendu être mis à disposition des parents sur simple demande. Cependant, la bibliothèque étant fermée en raison de la crise sanitaire, la lecture d'ouvrages se fait comme à l'accoutumée par Madame le Maire, mais dans l'école, dans les classes concernées.

10 Photographe scolaire

Au jour de ce Conseil d'École, Monsieur Le Guinio, en charge des relations avec le photographe, a pu obtenir grâce à de nombreuses relances, que le photographe vienne rapidement à l'école, afin d'une part de nous communiquer sa facture de l'année 2019-2020, et d'autre part de fixer une date pour sa prochaine intervention. **(En date du 18 novembre 2020, le photographe ayant repris contact avec l'École, la date pour les photographies scolaires n'est pas encore fixée. Le Conseil des Maîtres va recevoir un autre Photographe afin de comparer les deux propositions).**

11 Projets

11.1 Chant choral : « Treize à la douzaine », animé par Mme. Delphine Martinez

Le chant chorale reprend pour toutes les classes de l'école à compter du jeudi 12 novembre 2020, avec reprise de la préparation du spectacle chanté « **Treize à la douzaine** », poèmes d'auteurs classiques mis en musique.

11.2 Tennis

Le bilan des séances de tennis pour les petites classes est extrêmement positif, tant au niveau des élèves qui ont adoré cette activité que des enseignants. Nous remercions notre animateur M. Alexandre Velly et son équipe.

Les séances pour les CM1 et CM2 sont prévues aux mois de mai et juin.

11.3 Sorties (Nettoyons la nature, Ferté Jazz, Sortie de fin d'année...)

Compte tenu de la crise sanitaire et de son évolution plus qu'incertaine, il n'est pas possible pour l'instant de programmer des sorties, ni même de fête de fin d'année.

11.4 Vendée Globe 2020

Ce projet mobilise toutes les classes des CE1 au CM2. Ce sont 14 équipes et bateaux virtuels qui sont partis pour ce tour du monde à la voile, sans assistance et sans escale. Accompagné d'un dossier pédagogique de 35 séances, cette aventure de plusieurs mois permettra de mettre du sens dans les apprentissages. L'Équipe éducative engagée cherche également des moyens afin d'intégrer les plus petits (CP, maternelles) dans ce projet.

12 Questions diverses

12.1 Problèmes de manuels (Interligne CE2?)

Il n'y a pas de problème de manuel Interligne en CE2. Tous les manuels prêtés l'année dernière ont, semble-t-il, été récupérés.

12.2 Amélioration de la communication avec les RPE, Parents (Pb. ATSEM?)

Remarque des Parents d'élèves : Les Représentants des Parents d'élèves souhaitent un renforcement de la communication entre enseignants et parents. Par exemple, sur le fait que les ATSEM ne sont pas présentes en classe jusqu'à 12h00, mais partent à 11h20.

Réponse de la Mairie : Les Atsem doivent pouvoir prendre leur pause déjeuner avant 12h00 afin d'être opérationnelles pour les services de cantine.

Réponse de Monsieur Roy : Il s'agit là d'une organisation interne à la classe, et il est difficile de communiquer chaque fois qu'une modification dans l'organisation interne d'une classe est réalisée.

12.3 **Attestation Premiers secours**

Monsieur Roy doit se renseigner afin de voir dans quelle mesure il est possible de faire passer une attestation Premiers Secours aux élèves, ainsi que pour les Professeurs des Écoles n'en disposant pas, ou une remise à niveau pour ceux en disposant.

Le Conseil d'École s'est achevé à 21h45.